

LES CHALLENGES DE LA LIGUE DU CENTRE

La Ligue du Centre de Tennis de Table met en place différents challenges. Ils établissent la hiérarchie de ses clubs selon des critères définis par des barèmes.

Les prix ne seront attribués qu'aux clubs ayant au moins conservé le nombre de licenciés de la saison n-1.

CHALLENGE CLAUDE MASSALOUX DU MEILLEUR CLUB DE LA LIGUE

Article 1 : Le classement prend en compte tous les clubs de la ligue du Centre.

Article 2 : Le classement est établi selon le barème de points et les critères joints en annexe.

Article 3 : Un joueur sélectionné dans une épreuve hors de sa catégorie ou dispensé d'une épreuve par l'équipe technique régionale marque les points du premier de sa catégorie. Plusieurs joueurs peuvent marquer les points du premier.

Article 4 : Le trophée du Challenge appartient au club s'il le remporte trois fois consécutivement.

Article 5 : Chaque année, le Comité Directeur fixe le montant et les modalités des prix attribués aux lauréats du Challenge.

Article 6 : Le palmarès, les prix et le trophée du Challenge sont remis lors de l'Assemblée Générale de la Ligue.

La présence des lauréats à l'assemblée générale est obligatoire pour recevoir la dotation.

CHALLENGE CLAUDE ERRANT DU MEILLEUR CLUB BENEVOLE

Article 1 : Sont pris en compte les clubs ayant moins de 8h d'encadrement professionnel par semaine. (80 points maximum dans la colonne emploi)

Article 2 : Le classement est établi selon le barème de points du Challenge Massaloux.

Article 3 : Le palmarès, les prix et le trophée du Challenge sont remis lors de l'Assemblée Générale de la Ligue.

La présence des lauréats à l'assemblée générale est obligatoire pour recevoir la dotation.

CHALLENGE GERARD JACOB DES PROGRESSIONS DE LICENCIES

Dotation: 1500€ répartis en 4 catégories pour 12 clubs

Article 1 : Sont pris en compte les clubs ayant augmenté leur nombre de licences traditionnelles et leur total général par rapport au 30 juin de la saison précédente.

Article 2 : La moitié de la dotation est versée directement au club, les clubs doivent stabiliser au minimum leur effectif la saison suivante pour toucher l'autre moitié de la dotation financière.

Article 3 : Les clubs sont répartis en 4 catégories :

+ de 100 licenciés ; + de 65 licenciés ; + de 30 licenciés ; + de 15 licenciés

Les catégories sont prises en compte avec le total de licenciés au 30 juin de la saison précédente.

Article 4 : Barème :

10 points par licence traditionnelle supplémentaire, 2 points par licence promotionnelle supplémentaire.

Le % de féminine sera un bonus (ex : 20% de féminines = 20 points de bonus)

Le % de poussins et benjamins traditionnels sera un bonus (8% de P/B tradis = 8 points de bonus)

Article 5 : Chaque année, le Comité Directeur fixe le montant et les modalités des prix attribués aux lauréats du Challenge. Pour 2010-2011 :

+ de 100 licenciés : 200€ au 1^{er} ; 150€ au 2^{ème} ; 100€ au 3^{ème}.

+ de 65 licenciés : 200€ au 1^{er} ; 150€ au 2^{ème} ; 100€ au 3^{ème}.

+ de 30 licenciés : 150€ au 1^{er} ; 90€ au 2^{ème} ; 60€ au 3^{ème}.

+ de 15 licenciés : 150€ au 1^{er} ; 90€ au 2^{ème} ; 60€ au 3^{ème}.

Article 6 : Le palmarès, les prix et le trophée du Challenge sont remis lors de l'Assemblée Générale de la Ligue. La présence des lauréats à l'assemblée générale est obligatoire pour recevoir la dotation.

BAREMES DES CHALLENGES DE LA LIGUE DU CENTRE

Seuls sont pris en compte les clubs affiliés et ayant au moins 3 licenciés

Licenciation	PBM T 5 pts	Féminines 4 pts	Traditionnelles 2 pts	Promotionnelles 1 pt	Eng. Crit Féd 4 pts
---------------------	-----------------------	---------------------------	---------------------------------	--------------------------------	-------------------------------

Les critères de licenciation sont arrêtés au 30 juin de chaque saison.

Les points sont cumulés. (ex: une poussine licenciée traditionnelle marque 9 points.)

Féminines	% de féminine du club x 10 ; + 100 pts pour féminine avec poste à responsabilité (Prés., Trés., Secr., Professionnelle) 10 pts supplémentaires pour formations réalisées (Techniques, Arbitrage, Dirigeants)
------------------	---

Détection	10 pts par participant à la Journée Départementale Détection + les points des Tops Détection (Reg et Zone)
------------------	--

Championnat par équipes

Les 2 meilleures équipes garçons et filles sont prises en compte, selon la division dans laquelle ils ont joués chaque phase

Chaque club d'une entente marque les points de l' Les équipes en départementales ne marquent pas de poi

Pro A et B	N1	N2	N3	PN	R1	R2	R3
100 pts	70 pts	50 pts	40 pts	30 pts	20 pts	15 pts	10 pts

Formations	50 points pour une formation fédérale (Technique, arbitrage, Juge Arbitrage, Dirigeant)
-------------------	---

Emploi	200 points pour club employeur + nombre d'emploi (temps plein) x100 pts
---------------	---

Classement	Epreuves						
	TOP Elite	CIC Rég	B JEU Rég	B JEU Nat	Titres BMCJSV	France BMCJSV	Tops Détection
1	80 pts	50	150	120	80	100	70
2	70 pts	40	120	100	70	80	60
3	60 pts	30	100	80	65	1/2 Finale	55
4	50 pts	25	80	de 4 à 10	55	60	45
5	45 pts	20	70	60		1/4 de Finale	40
6	40 pts	20	65	de 11 à 20	1/4 de final	40	30
7	35 pts	20	60	40	40	1/8 de Finale	20
8	30 pts	20	55	au delà		30	15
9	25 pts	15	50	30	1/8ème	1/16 de Finale	
10	20 pts	15	40		20	20	1/8 de Finale
11	20 pts	15	30				10
12	20 pts	15	20				
	WO - 10 pts	au delà 10 pts	au delà 10 pts		Poules 10	Participation 20 pts	Participants 10 pts
		Equipes Engagées (sauf WO) 10 pts	Club présent 100 pts		WO - 10 pts		
		Participation CIC National 20 pts par équipe	Equipe Complète 30 pts				
		Podium CIC Nat 50 pts					

ATTENTION : un forfait au Top Elite Régional et aux Titres Régionaux entraînera un malus de 10 points par joueur absent

CHALLENGES DE L'ARBITRAGE

1/ Challenge du Juge Arbitre

Devient un challenge général regroupant le juge arbitrage du « championnat par équipes » et du « critérium ». Un bonus est accordé pour ceux effectuant une formation en juge arbitrage.

Barème : 2 points pour une rencontre à l'extérieur, 1 point à domicile, 3 points pour 2 rencontres.

2/ Challenge du Juge Arbitre féminine : Classement issu du challenge 1.

3/ Challenge des clubs

Avec les mêmes critères qu'actuellement (cf règlement existant)

Nous intégrerons un quota de points pour les cadres ayant suivi une formation de remise à niveau (exclusivement en juge arbitrage).

Un bonus est accordé pour chaque association ayant au moins un cadre féminin.

Un malus est déduit à chaque association n'ayant pas effectué son quota de juge arbitrage en championnat.

4/ Challenge du Club Formateur : Nouveauté

Nous comptabilisons un quota de points par cadres formés.

Le quota de points distribués est différent suivant le niveau de formation.

Un bonus est accordé si un club envoie en formation à la fois en recyclage, en Arb, en JA1, en JA2.

Un bonus est accordé suivant le nombre de candidats en formation.

Un bonus est accordé par cadre de -21 ans formé.

Un bonus est accordé par cadre féminine formée.

Un bonus est accordé si un club obtient 100% de réussite aux formations (à partir de trois candidats).

Points / Formations :

Les points sont répartis selon le niveau de la formation fédérale comme suit :

Arb Reg -> 10 Points	JA 1 -> 10 Points	FO1 -> 10 Points
AN -> 15 Points	JA 2 -> 10 Points	FO2 -> 20 Points
AI -> 25 Points	JA 3 -> 15 Points	FO3 -> 30 Points
JAN -> 25 Points (théorie) + 25 points (pratique)		
RE -> 15 Points	RA -> 15 Points	JAI -> 35 Points

Pour le recyclage :

le nombre de points attribués est identique à ceux de la formation initiale.

Points / Bonus :

Ils sont répartis comme suit :

Bonus pour cadre de -21ans : 5 points.

Bonus pour cadre féminine : 5 points.

Bonus si une association envoie en formation à la fois en recyclage, en Arb, en JA1, en JA2 : 15 points.

Bonus réussite : 15 points.

Malus réussite : 10 points (par quota championnat non réalisé)

(rappel : pour une équipe engagée, une association doit 7 juges arbitrages)

Attribution des points challenge :

Ils sont attribués selon la cotation définie pour la version précédente du challenge de l'arbitrage.

CHALLENGE REGIONAL DU SPORT DANS L'ENTREPRISE (CORPOS)

Règle d'attribution des points de ce challenge :

- Nombre de licenciés : dames : 10 points et messieurs : 5 points
- Individuels : Participants en départemental : 50 points, en régional : 30 points, en national : 20 points
Résultats (à tous les niveaux) : 1^{er} : 30 points, 2^{ème} : 20 points, 3^{ème} et 4^{ème} : 10 points
- Championnat par équipes : Nombre d'équipes : 50 points
Résultats (en dép. et en rég.) : 1^{er} : 30 points, 2^{ème} : 20 points, 3^{ème} : 10 points
- Coupe Nationale Corpos : Participation : 50 points